

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE AEPE

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de développement des compétences
Individuels payants
Compte Personnel Formation
CPF de transition

NIVEAU

Niveau de sortie : niveau 3 (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :
diplôme CAP Accompagnant éducatif petite enfance AEPE
Ouverture possible suite de parcours :
Concours ATSEM

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.
Durée en centre : 600 heures
Durée en entreprise : 560 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine
Suite de parcours post VAE possible.

DATES PREVISIONNELLES

Du 09/09/2019 au 29/05/2020.

LIEUX DE FORMATION

GMTI93
ANGELA DAVIS
70 Avenue George Sand
93210 SAINT-DENIS
gmti93@ac-creteil.fr
Tél : 01 49379255

CONTACT

Sandra Nunes
gmti93@ac-creteil.fr

TARIFS

Nous consulter
[Voir nos conditions générales de ventes](#)

OBJECTIFS

Acquérir la qualification et les compétences pour l'accueil, la garde et l'entretien du cadre de vie des jeunes enfants, en accueil collectif, à l'école maternelle, au domicile des parents ou à son propre domicile.

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Le titulaire du CAP AEPE est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits, de son individualité ; Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.
Aptitude à s'occuper d'enfants dans un cadre professionnel
Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral (niveau de la classe de 3ème)

Niveau d'entrée : niveau 2 (préqualification)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Tests écrits
Entretien de motivation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Chaque unité peut être réalisée de façon indépendante.
Les titulaires d'un diplôme de niveau V sont dispensés de l'enseignement général. Les parcours seront individualisés en fonction des candidats.
Organisé en alternance.
Cours du jour
Entreprise

CONTENUS

▶ UP1 : Accompagner le développement du jeune enfant	150h
dont certificat SST : 12h , Prévention sécurité Environnement 32h	
▶ UP2 : Exercer son activité en accueil collectif	120h
▶ UP3 : Exercer son activité en accueil individuel	120h
▶ UG1 : Français-Histoire/Géographie	100h
le nombre d'heures de chaque matière sera adapté en fonction des besoins du candidat, entre 100 et 120 heures	
▶ UG2 : Math/Sciences	80h
le nombre d'heures de chaque matière sera adapté en fonction des besoins du candidat, de 60 à 80 heures	
▶ Accompagnement vers l'emploi	30h